

2023

SALON  
SOLUTIONS

CONGRÈS RH

# Réservation d'un espace kiosque

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

RH

3-4 OCTOBRE 2023

N° de contrat \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Titre d'emploi \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Site web \_\_\_\_\_

Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> contact en cas d'absence

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

## TARIFS

### Kiosques Salon Solutions RH

 **10 x 10 pi** avec comptoir et tabourets : **3 225 \$** **10 x 20 pi** sans comptoir ni tabouret : **5 675 \$**

### Conférences Salon Solutions RH

Vous devrez déposer une proposition de conférence qui sera évaluée par un comité de sélection. Les places sont limitées et le choix sera fait en fonction des sujets présentés.

 Conférence 30 minutes avec kiosque : **2 500 \$**  
(prix du kiosque en sus)

### Politique de choix d'emplacement

La sélection des emplacements sera effectuée selon l'ordre de réception des contrats signés. Premier arrivé, premier servi.

### Politique de remboursement

50 % des frais vous seront remboursés si un avis écrit d'annulation parvient à l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés avant le 30 juin 2023. Aucune annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera accordé après le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### MOBILIER

- Comptoir et deux tabourets
- Structure métallique, mur rigide, tapis
- Montage et démontage inclus
- Identification incluse (lettrage identique pour tout le salon)
- Coûts en sus pour impression du logo
- Éclairage de base (150 watts; toute puissance électrique additionnelle entraînera des frais supplémentaires déterminés en fonction des besoins de l'exposant).

### MODIFICATION MOBILIER

Toute demande de modification du mobilier entraînera des coûts supplémentaires pour l'exposant. Les coûts seront déterminés selon la nature des modifications.

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Possibilité de faire de l'animation à votre kiosque. Toute animation doit être préalablement approuvée par l'Ordre.
- Aucun tirage de prix remis par les exposants ne sera fait sur la scène centrale.
- La distribution d'aliments et /ou de boissons n'est pas autorisée par le Centre des congrès de Québec (seuls les formats échantillons sont acceptés).

### INTERNET

Toute demande de connexion Internet devra se faire directement avec le Centre des congrès de Québec. L'Ordre et son fournisseur de service ne sont pas responsables de ce service. Des frais additionnels peuvent s'appliquer.